

**LISTE DES DELIBERATIONS
REUNION DU 03 JUIN 2024
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MARTIN LE PIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 Juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Martin le Pin, se sont réunis à 20 h 00 à la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 Mai 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS : AGARD Daniel, ARLOT Michèle, ARNAUD Véronique, LANNET Frédéric, PIRON Patricia, LAURENT Christophe, METIFEU Bernard, ROUSSEAU Eric, VILLEDEY Grégoire

ETAIT ABSENT : MOUNIER Gilles

SECRETAIRE DE SEANCE : METIFEU Bernard

- 1) Frais de fonctionnement Ecole de Javerlhac - **Approuvée à l'unanimité**
- 2) Redevance Occupation Domaine Public GRT Gaz - **Approuvée à l'unanimité**
- 3) Redevance Occupation Domaine Public Enedis - **Approuvée à l'unanimité**
- 4) Erreur de paramétrage Provisions – BP 2024 - **Approuvée à l'unanimité**
- 5) Demande de subvention association Les Farandoles - **Approuvée à l'unanimité**
- 6) Taxe foncière propriété non bâtie – Exonération des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique – **Rejetée à 1 Voix POUR, 4 Voix CONTRE et 3 ABSTENTION**
- 7) Désignation des référents au Comité Communal Feux de Forêt - **Approuvée à l'unanimité**

Fin de la séance à 21 h 45